



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Déserts médicaux: mesures concrètes pour rétablir l'accès aux soins pour tous

Question orale n° 285

Texte de la question

M. Bastien Marchive interroge M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur les mesures concrètes pour rétablir l'accès aux soins pour tous. Alors que l'accès aux soins continue de se dégrader partout en France, dans les Deux-Sèvres, fleurissent des panneaux d'entrée de ville indiquant en gros « commune recherche un médecin » (pour ne pas dire plusieurs). Aujourd'hui, 6 millions de Français n'ont pas de médecin traitant et certaines spécialités affichent des délais d'attente qui dépassent plus d'un an. Face à cela, les gouvernements successifs ont pris des mesures essentielles : suppression du *numerus clausus*, déploiement d'aides à l'installation, développement des maisons de santé et de la télémédecine. Mais force est de constater que face à l'ampleur du phénomène, c'est insuffisant. En effet, le temps médical est devenu précieux. Alors, comment expliquer qu'il soit encore possible d'en abuser en n'honorant pas son rendez-vous ou en y allant pour des pathologies qu'infirmiers et pharmaciens savent appréhender ? Le manque de médecins est criant. Alors, comment expliquer qu'il soit plus difficile pour un médecin étranger d'exercer en France plutôt qu'ailleurs ? Il y a sur le territoire national des zones surdotées quand d'autres sont complètement désertées. Alors comment expliquer que davantage de formations ne soient pas ouvertes partout sur le territoire national ? Comment expliquer qu'aucun mécanisme dissuasif n'existe pour ceux qui en conscience nient la nécessité d'améliorer le maillage territorial médical en s'installant dans les zones surdotées ? De la même manière, il faut rappeler qu'en 2022, 61 % des salariés du privé n'ont pu bénéficier d'un accès au service de la médecine du travail. Alors comment expliquer que les infirmiers en santé au travail (Idest) ne peuvent toujours pas exercer en pratique avancée alors que le nombre de médecins du travail a chuté de 15 % en dix ans ? Dans certains endroits du pays, comme dans les Deux-Sèvres, les Français éprouvent toutes les difficultés à se soigner. Il souhaite savoir quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en œuvre dans les prochaines semaines pour enfin mettre un terme aux déserts médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Marchive](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 285

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)